



MEDITERRANEE

leo lagrange
FEDERATION



PROJET PEDAGOGIQUE 2018-2019

Accueil de loisirs Associé à l'école Jean Jaurès Primaire

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure.....	3
Son environnement.....	3
Les dispositifs existants	4
Le public visé : les enfants	5
L'ALAE : Présentation de l'école et de son fonctionnement.....	6/7/8
Les objectifs.....	9
Les objectifs généraux	9
Les objectifs opérationnels	9
Les moyens mis en œuvre.....	10
L'évaluation.....	12/13
La communication	14
L'accueil des enfants en situation de handicap	15/16
La Fédération Léo Lagrange	Erreur ! Signet non défini.
Présentation de la Fédération.....	Erreur ! Signet non défini.
La Délégation Nationale Enfance	18
La Délégation Régionale.....	19
La Charte de Qualité	20





Présentation de la structure

L'ALAE Jean Jaurès et l'ALM se trouvent dans l'école du même nom.
Léo Lagrange a en charge l'ALAE primaire depuis plusieurs années.

Léo Lagrange a également en charge l'ALSH primaire et maternel pour les périodes de vacances scolaires d'été.

Pendant les périodes scolaires, nous accueillons les enfants sur les temps méridiens (11h45 – 14h), les temps du soir (17h-18h15) et nous partageons les locaux avec l'école.



Adresse du centre

**Groupe scolaire Jean Jaurès
Chemin Del vives
66000 Perpignan**

(L'accès au centre peut s'effectuer par le chemin piétonnier du Mail.)

Son environnement

La cité de Vernet Salanque est située dans le quartier du Moyen Vernet, accolée aux citées Diaz, Saint-Genis des Tanyères, les Pêchers et El Vivès.

Ce quartier est inscrit en zone franche dans lequel le taux de chômage est important.

Selon l'office HLM, il présente un taux de précarité parmi les plus importants de la ville.

La population, très cosmopolite, regroupe environ douze nationalités avec une majorité de maghrébins.

Quelques commerces, un poste de police municipale, une école maternelle et primaire, un centre social, les accueils de loisirs et un point jeune constituent les principales infrastructures qui donnent vie au quartier.





Les dispositifs existants

La Ville de Perpignan mène depuis plusieurs années une politique éducative volontariste. La municipalité favorise une approche globale de l'éducation. Ainsi les différents acteurs et les différentes structures dialoguent et voient leurs actions éducatives coordonnées et pilotées par le biais du **Projet Educatif Local et d'un Contrat Enfance Jeunesse**.

Suite à la refondation de l'école, la ville de Perpignan a signé un PEDT qui reprend et précise les valeurs éducatives définies conjointement avec les partenaires du PEL

Le PEDT est formalisée par secteur de collège, l'ALAE Jean Jaurès dépend du secteur « PONS ».

Les différents dispositifs éducatifs de la ville de Perpignan :

- PEL
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité



Le public visé : les enfants

Caractéristiques de la tranche d'âge

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
6/8 ans	<ul style="list-style-type: none">- apprentissage des techniques (motricité fine)- vitesse d'exécution plus grande- croissance moins importante	<ul style="list-style-type: none">- notion espace/temps s'affine (+ latéralisation)- capacité d'attention augmente- apprentissage lecture / écriture	<ul style="list-style-type: none">- fin de l'égoïsme : se tourne vers les autres- intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre- besoin de s'exprimer- début de la coopération
8/12 ans	<ul style="list-style-type: none">- écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons)	<ul style="list-style-type: none">- développement de la capacité de raisonnement (renforcement de l'argumentation)	<ul style="list-style-type: none">- la dimension de groupe d'appartenance apparaît- ouverture sur le monde- désir de reconnaissance (fin de l'école primaire)

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

L'ALAE accueille des enfants âgés de 5 ans ½ à 12 ans, scolarisés en école élémentaire. Ils habitent le quartier pour la plupart, exception faite de quelques enfants.

Les enfants sont issus de familles aux origines diverses ayant parfois des rapports difficiles avec la langue française. Les revenus par ménage y sont particulièrement bas

Effectifs du périscolaire:

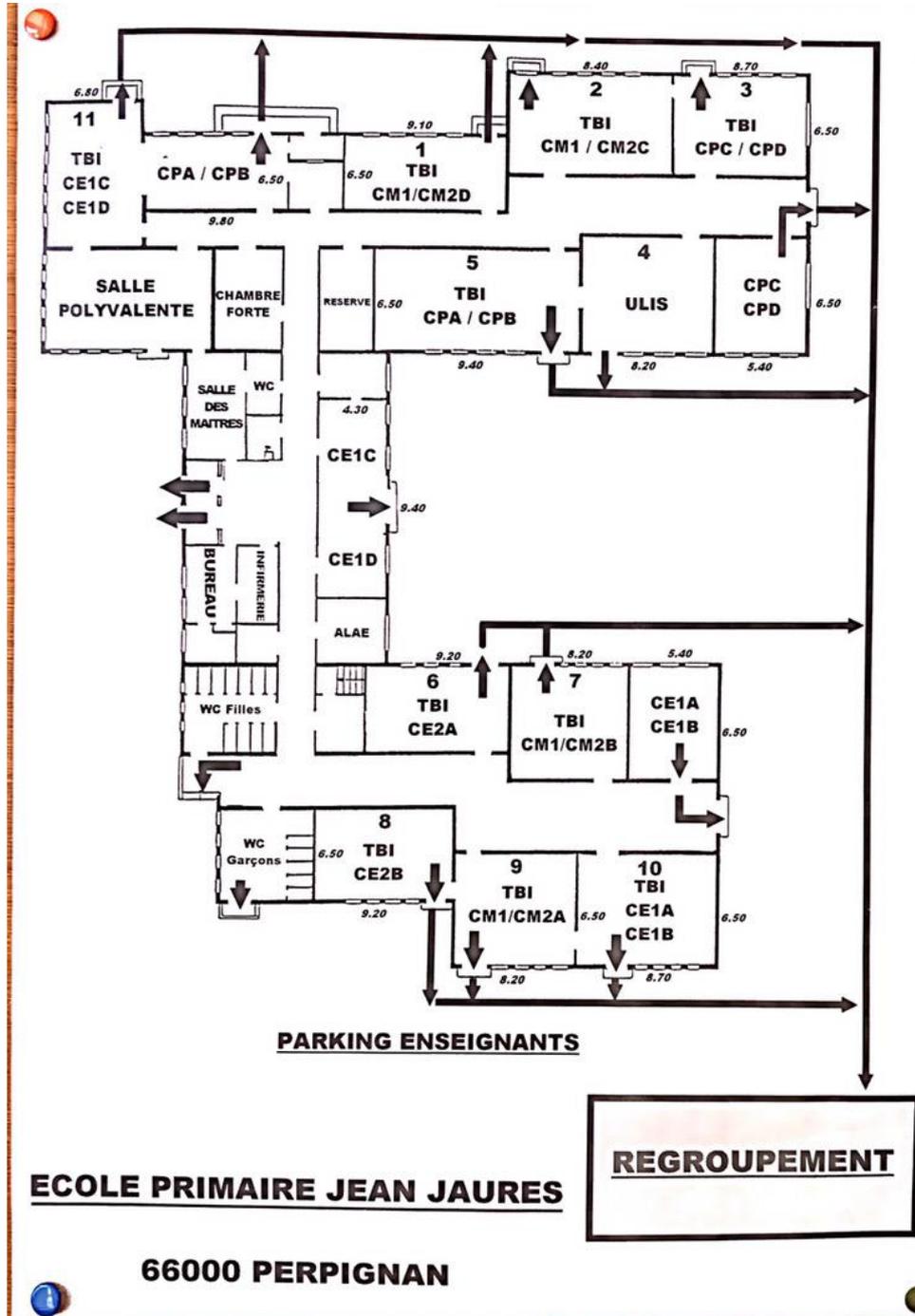
Les différents temps	Effectifs enfants 6/12ans
MIDI	52
GARDERIE MIDI	0
SOIR	25



L'ALAE : Présentation de l'école et de son fonctionnement

VOIR REGLEMENT INTERIEUR DE LA STRUCTURE

Plan de l'école





Horaires

PRIMAIRE	
11h45 – 14H00	LUNDI/ MARDI/ JEUDI/ VENDREDI
17H00- 18h15	LUNDI/ MARDI/ JEUDI/ VENDREDI

TEMPS MERIDIEN DE 11H45 à 14H00

HORAIRES

TACHES

11h45	Les animateurs récupèrent les enfants inscrits à la cantine Passage aux toilettes et lavage des mains / appel par groupe d'âges Départ des enfants inscrits au APC (soutien scolaire) seront récupérés par les enseignants,
12h00	départ des enfants à la cantine
12h30	Récupération des enfants sortie des APC / départ des enfants à la cantine
12h35	Sortie de la cantine / passage aux toilettes / brossage des dents Puis départ en activités jusqu'à 13h45 / retour au calme
13h00	Sortie de la cantine / passage aux toilettes / brossage des dents et rejoint les groupes d'activité
13h45	Puis 13h50/13h55 retour dans la cour, temps scolaire / relais avec les enseignants

ORGANISATION DU TEMPS DU SOIR DU ALAE DE 17H00 à 18H15

HORAIRES

TACHES

17h00	les animateurs récupèrent les enfants inscrits au ALAE sous le préau primaire les enfants se dirigent dans leurs espaces / appel / répartition par ateliers ...
17h15	Temps de devoirs de 17h15 /17h45
Fermeture du portail	
17h45	* Fin des activités : rangement des activités par groupe * Temps d'accueil échelonné, départ des enfants
18h00/18H15	* Fermeture du portail



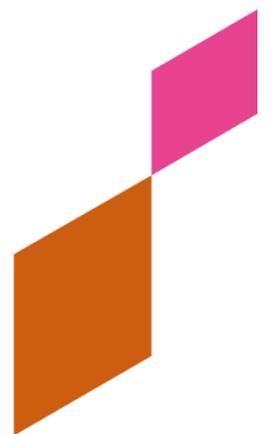
Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son **caractère laïc** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion

Modalités de restauration

La confection des repas sur l'ensemble de la ville de Perpignan est sous la responsabilité de la société de restauration ELIOR, que nous rencontrons lors des commissions de menus afin d'échanger sur l'élaboration des menus. Pour cette année, les familles ont la possibilité de choisir des menus type végétarien ou traditionnel.





Les objectifs

Le tableau ci-dessous détaille notre déclinaison du Projet Educatif.

Objectif Généraux	Objectif Opérationnel	Moyen à mettre en place par l'équipe
Privilégier le bien-être de l'enfant	Prendre en compte le rythme de l'enfant	Les animatrices et animateurs sont à l'écoute des besoins des enfants et favoriser leurs envies et leurs choix
Favoriser la construction de son esprit critique, créatif et capacité d'expression	De manière ludique -Développer la curiosité, l'imaginaire, la créativité	A travers des thèmes proposés comme : -Culture urbaine (créer une chanson rap) -Créer un journal de l'ALAE -création dans des activités manuelles sur plusieurs projets (marché de noel, carnaval, spectacle de fin d'année) projet en commun avec l'école.
Participer à la construction d'une citoyenneté active par l'apprentissage du vivre ensemble	Développer la notion d'ouverture aux autres qui nous entourent	Mettre en place des règles de vie qui développeront le respect, l'autonomie et responsabiliser l'enfant en sociabilisant dans le respect de chacun
Développer les compétences	Favoriser le lien et participer à des actions communes avec l'école	-Fêtes de l'école -Règles de vie communes -Lien régulier avec le directeur de l'école pour développer des actions communes
Développer le lien avec les familles	Participer au conseil d'école -Communiquer sur des temps formels et informels -Afficher les informations	-Programme d'activités Diffuser aux familles -Présentation des projets aux conseils d'école -Echanges avec les familles sur les temps d'accueil



Les moyens mis en œuvre

Humains

La Directrice :

- La directrice veille au bon fonctionnement du centre de loisirs et au respect de la réglementation qui lui est applicable.
- Elle fixe les modalités d'utilisation des locaux, du matériel, elle représente l'association, des différents partenaires et veille à la qualité des relations entre les différents intéressés et participants du centre.
- Elle organise avec l'équipe pédagogique, placée sous son autorité, le planning d'activités, assure la coordination nécessaire entre les différentes équipes (tranches d'âges), anime les réunions et détermine avec chaque équipe les objectifs opérationnels en relation avec les objectifs généraux définis dans le projet pédagogique.
- Enfin, elle s'occupe de toute la partie administrative et financière du centre et assure son rôle de formateur auprès des animateurs stagiaires en formation B.A.F.A.
- En s'investissant pleinement l'équipe de direction, comme l'équipe pédagogique permettra au Centre de Loisirs et à ses participants, de s'épanouir dans les activités et les sorties ainsi que sur la vie collective du centre

L'équipe d'animateurs :

L'équipe d'animation est constituée de 4 animateurs, animatrices diplômés du BAFA

La place des parents

Sur l'ALAE, les temps d'accueil (le reflet de la vie du centre) sont des moments privilégiés pour communiquer avec les familles. Nous prenons le temps de discuter de leurs enfants, de leur journée et d'autres problèmes rencontrés (car dans cette société les relations humaines se font de plus en plus rares).

Afin de favoriser ses échanges entre les familles et l'équipe, des expositions, des spectacles, des goûters ... seront mis en place.

Un tableau d'affichage est à la disposition des parents à l'entrée de l'école maternelle et primaire : menus, programmes, informations aux familles...



Matériels

Locaux de la structure

L'alae est situé dans l'école primaire Jean Jaurès, les locaux que nous disposons sont :

- Une grande salle polyvalente,
- Le centre de loisirs primaire (deux salles),
- Tous les espaces extérieurs,

Financiers

Tarifs / Financiers

Ils varient et sont indexés sur le Quotient Familial. Les règlements de tous les temps périscolaires sont gérés par la mairie, quant au centre de loisirs, les encaissements se font par la directrice de la structure.

Le budget est un budget annuel pour les ALAE qui est réajusté à chaque fin de cycle 0.20 cts d'euros que multiplie le nombre d'heures.

Les partenariats

Institutionnels

Les premiers partenaires éducatifs sont bien entendu les parents, avec lesquels il est nécessaire, pour une meilleure connaissance et un meilleur bien être de l'enfant, d'entretenir des relations privilégiées.

HORS VILLE

- La PMI (Protection Maternelle et Infantile) pourra être un partenaire dans certains cas (hygiène, alimentation, sécurité...)
- L'école : échanges, discussions avec les instituteurs sur les enfants les activités lors des temps périscolaires, sur le fonctionnement du centre et de l'ALAE
- Éducateurs spécialisés : nous pouvons les rencontrer lors de la présence de certains enfants accueillis sur le centre.
- La DDSC qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure
- La CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs

VILLE :

- DAEE dont les référents éducatifs,
- Les cantinières.
- Un agent d'entretien régulier, les agents du CTM pour la laverie et les divers problèmes, les ATSEMS.
- Le directeur du centre social pour un travail en partenariat en direction des familles et des enfants du quartier.

- 
-
- Le service des sports pour une éventuelle intervention.
 - Les autres directeurs des centres de la ville

LES PRESTATAIRES :

- Les transports, les bus de ville ou les compagnies pour des déplacements lors de sorties.
- Tous les fournisseurs pour toutes les sorties, achats de matériels.
- La restauration ELIOR que nous rencontrons lors des commissions de menus afin d'échanger sur l'élaboration des menus.

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

L'évaluation

La Charte de Qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respecté et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir. Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

Les réunions d'équipes

La directrice, organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.



Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés. (Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions précédant chaque période d'animation).

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance : La Charte de Qualité et ses outils :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité
- La grille d'auto diagnostic

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.

Les Bilans d'activités

Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent, d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.

Questionnaire aux parents

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, la directrice ou un animateur leur transmet un questionnaire / enquête de satisfaction en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation etc., les locaux, les activités et objectifs éducatifs).

Cette participation vient s'ajouter à notre Démarche Qualité globale.

La communication

La réunion Enfants / Animateurs





L'animateur peut évaluer l'investissement d'un enfant après chaque activité, avec le j'aime ; je n'aime pas.

Les animateurs à tour de rôle donnent la parole aux enfants lors d'un temps de réunion, d'expression.

Nous avons aussi le tableau d'humeur, le journal d'expression, expression libre affichée dans les salles.

Les conseils d'enfants sont mis en place sur l'accueil de loisirs primaire. Ces temps d'échanges permettent aux enfants de définir avec les animateurs les envies d'activités, d'évaluer leur comportement...

Les relations avec les familles

Les temps d'accueil (le reflet de la vie du centre) sont des moments privilégiés pour communiquer avec les familles. Nous prenons le temps de discuter de leurs enfants, de sa journée au centre et d'autres problèmes rencontrés (car dans cette société les relations humaines se font de plus en plus rares).

Afin de favoriser des échanges entre les familles et l'équipe, des expositions, des spectacles, des goûters ... seront mis en place.

Un espace café / informations est à la disposition des parents avec les animateurs.

Un tableau d'affichage est à la disposition des parents à l'entrée de l'école : menus, programmes...

Un programme d'activités est distribué tous les mois aux familles.

Depuis l'année dernière, nous avons une salle qui sert de bureau de la directrice et de salle de réunions d'équipe, ce qui permet aux parents de mieux nous identifier et de venir nous voir aux heures d'ouverture de l'école.

L'accueil d'enfants en situation de handicap

Les moyens





Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

ALAE

- Signature d'un protocole d'accueil signé avec les parents / l'équipe du centre sous couvert de l'association « hand'avant66 » qui décrit l'enfant, ses difficultés, ses attentes et les modalités d'accueil de l'enfant.
- Ce protocole est révisable après chaque fin de période et cela nous permet d'avoir un suivi pertinent et de modifier ou pas l'accueil en fonction de l'évolution de l'enfant.
- Affichage de la charte





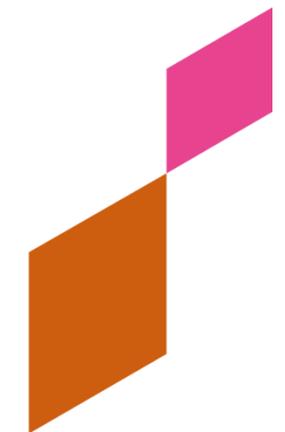
Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.

- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.





La Fédération Léo Lagrange

1. La Fédération Léo Lagrange Fédération

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- Donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- Agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- Proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- Être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- Permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- Déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme.
- Organiser monter une action ponctuelle
- Offrir des formules de vacances
- Faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- Établir un diagnostic.

Grâce aux **agréments** dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Élève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Élu député le 8 mai 1932 à Avesnes-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-Secrétariat d'État aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessibles à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

À la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.



Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- Un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- Un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- Un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.





La Délégation Régionale

Léo Lagrange méditerranée intervient depuis longtemps sur la région Languedoc-Roussillon, aussi bien dans les zones rurales qu'en milieu urbain.

Léo Lagrange Méditerranée, Association loi 1901, est chargé de mettre en œuvre les objectifs de la Fédération Léo Lagrange, d'assurer la gestion des missions conduites sur son territoire, ainsi que le suivi du personnel et l'animation des équipes.

Notre Établissement Léo Lagrange Languedoc Roussillon, est structuré pour animer et développer son réseau d'associations locales et de professionnels

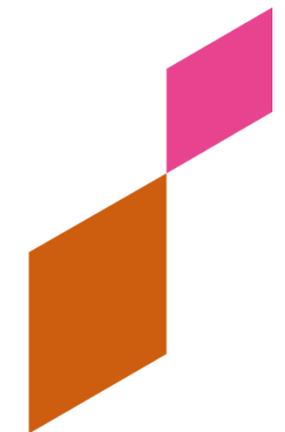
C'est un acteur majeur de l'éducation populaire en Languedoc-Roussillon, qui s'adresse à tous les publics, en proposant une palette complète d'activités au service de l'éducation, de l'intégration, de l'insertion.

A travers ses actions, la Fédération s'adresse d'une façon générale à toutes les catégories de population, et à toutes les tranches d'âges :

- ® Accueil de la petite enfance,
- ® Activités socio-éducatives pour les enfants,
- ® Accompagnement de projets pour les adolescents et les jeunes,
- ® Développement personnel pour les adultes et soutien pour les personnes en difficulté.
- ® Formation à l'Animation volontaire : BAFA ; BAFD

Nous intervenons principalement **en délégation de gestion** et nous développons notre activité à partir d'équipements (centres sociaux, centres d'animation, maisons Pour Tous, **accueils de loisirs**, Relais Assistantes Maternelles, structures petite enfance, crèches

Halte garderies, multi-accueils...) ou de dispositifs socio-éducatifs dont nous assurons **l'animation et la gestion pour le compte d'une collectivité locale ou territoriale.**





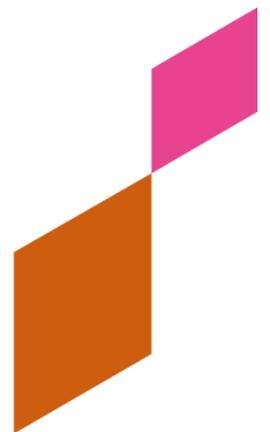
La Charte de Qualité

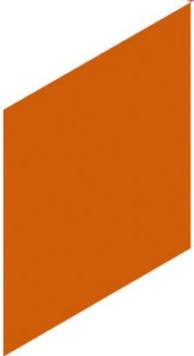
Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité.

Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires.

Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs. Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre équipe

Il ne s'agit pas d'un contrat mais de l'expression d'un contrat.





Léo Lagrange Méditerranée

Coordination ACM

Rue René Duguay Trouin

66000 PERPIGNAN

04.68.51.75.22

<http://leolagrange-acm-perpignan.org>